



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Obésité infantile

Question écrite n° 15991

#### Texte de la question

Mme Delphine Lingemann alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la problématique croissante de l'obésité infantile en France. Selon les dernières données de santé publique France, l'obésité touche environ 18 % des enfants de 2 à 7 ans en France, un chiffre en constante augmentation ces dernières décennies. Cette tendance alarmante souligne l'urgence d'actions concrètes et efficaces pour inverser la courbe de l'obésité infantile. Le Gouvernement s'est engagé à plusieurs reprises à mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la situation, notamment à travers des campagnes d'information, ainsi que par le biais de programmes éducatifs dans les écoles. Le dispositif « Mission : retrouve ton cap » représente une initiative louable et prometteuse dans le combat contre l'obésité infantile. En mettant l'accent sur l'activité physique et une alimentation équilibrée dès le plus jeune âge, ce programme contribue efficacement à sensibiliser les enfants et leurs familles aux enjeux de la santé et du bien-être. Encourager et pérenniser de telles mesures est essentiel pour inverser la tendance préoccupante de l'obésité chez les enfants en France. La prévention doit également débiter au plus tôt, dès les premiers mois de la vie. À cet égard, le programme « Du ventre de maman à l'assiette de bébé » mis en place via le programme d'appel à projet « Coup de pouce prévention » initié par la Mutualité sociale agricole s'avère être un complément indispensable. En ciblant les mères et leurs nourrissons, ce programme vise à instaurer les bases d'une alimentation saine dès le plus jeune âge, en fournissant aux mères les connaissances et le soutien nécessaires pour promouvoir le développement d'habitudes alimentaires bénéfiques dès la naissance. Cette approche globale, combinant prévention précoce et éducation continue, est la clé pour établir un environnement propice à la santé des enfants et pour lutter efficacement contre l'obésité infantile sur le long terme. S'inspirer du dispositif du « Du ventre de maman à l'assiette de bébé » pour l'intégrer au sein de la politique des « 1 000 premiers jours » serait une avancée significative pour la prévention précoce de l'obésité infantile. Cette période allant de la grossesse aux deux premières années de l'enfant est la plus judicieuse pour adopter des habitudes alimentaires saines. L'obésité infantile, au-delà d'être un défi de santé publique, souligne également la problématique d'inégalité géographique d'accès aux soins en France. Les zones rurales souffrent d'une pénurie de professionnels de santé spécialisés dans la prévention et le traitement de l'obésité infantile, exacerbant les difficultés des familles à obtenir le soutien nécessaire. Dans cette optique, elle lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement compte prendre pour intensifier la lutte contre l'obésité infantile à l'échelle nationale. Elle sollicite également des informations sur les engagements du Gouvernement pour assurer une égalité d'accès aux ressources de prévention et de soin pour tous les enfants, indépendamment de leur lieu de résidence.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Delphine Lingemann](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (4<sup>e</sup> circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15991

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** [Santé et prévention](#)  
**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mars 2024](#), page 1759

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)